

Image not found or type unknown



Nombres des horaires hebdomadaires

Par **skarpich**, le **23/06/2015** à **10:06**

Bonjour, rnje suis embauche comme assistante de vie en cdi et en plein temps. Je travail 12 heures par jours(une semeine de 2 jours et une 4 j). Depuis environ 2 moins mon patron m'impose de travailler 5 j d'affile donc je fais 54 h par semaine. Dans la convention collective n 3370(service a la paersonne) je trouve que le temps maximal de travail hebdomaire est de 48 h. J'ai viens de parler avec mon patron et il m'avait dit que il peut me imposer de faire 13 /j 5j sur 7 donc plus que 60 h. Es que il a raison?